

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE LA CREUSE



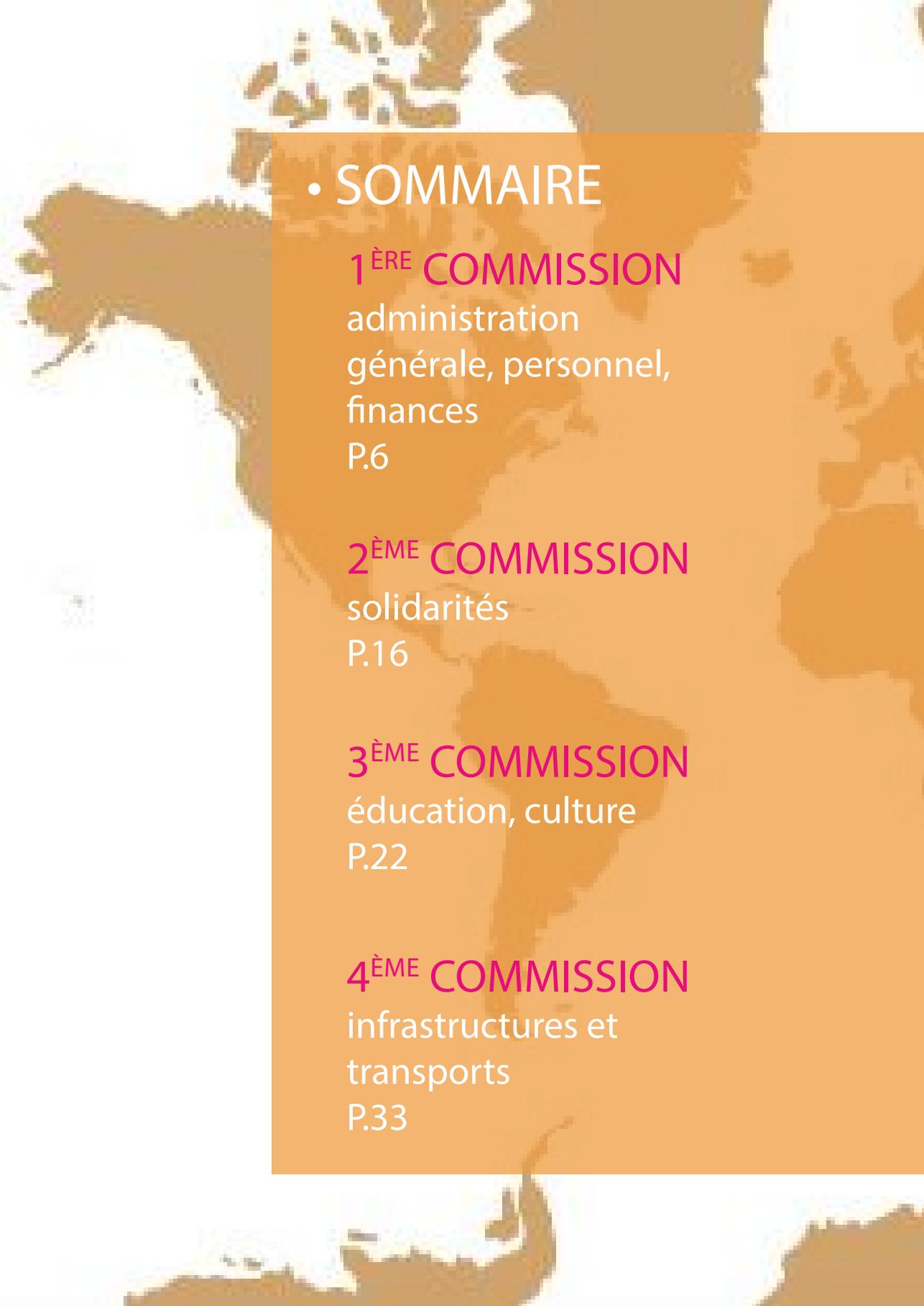
Ce document a été élaboré de manière à répondre aux obligations fixées par :

- La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 ».
- Le décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales.
- La circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales.

Ce rapport de développement durable est organisé autour des commissions thématiques de l'Assemblée départementale :

- 1^{ère} commission : administration générale, personnel, finances.
- 2^{ème} commission : solidarités.
- 3^{ème} commission : éducation, culture.
- 4^{ème} commission : infrastructures et transports.
- 5^{ème} commission : développement durable des territoires.

Il intègre les 17 Objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 établi par les membres des Nations Unies en septembre 2015, et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016. Ces objectifs s'appliqueront à tous pendant les 15 prochaines années et visent à mettre fin à toutes les formes de pauvreté, à combattre les inégalités et à s'attaquer aux changements climatiques.



• SOMMAIRE

1^{ÈRE} COMMISSION

administration
générale, personnel,
finances

P.6

2^{ÈME} COMMISSION

solidarités

P.16

3^{ÈME} COMMISSION

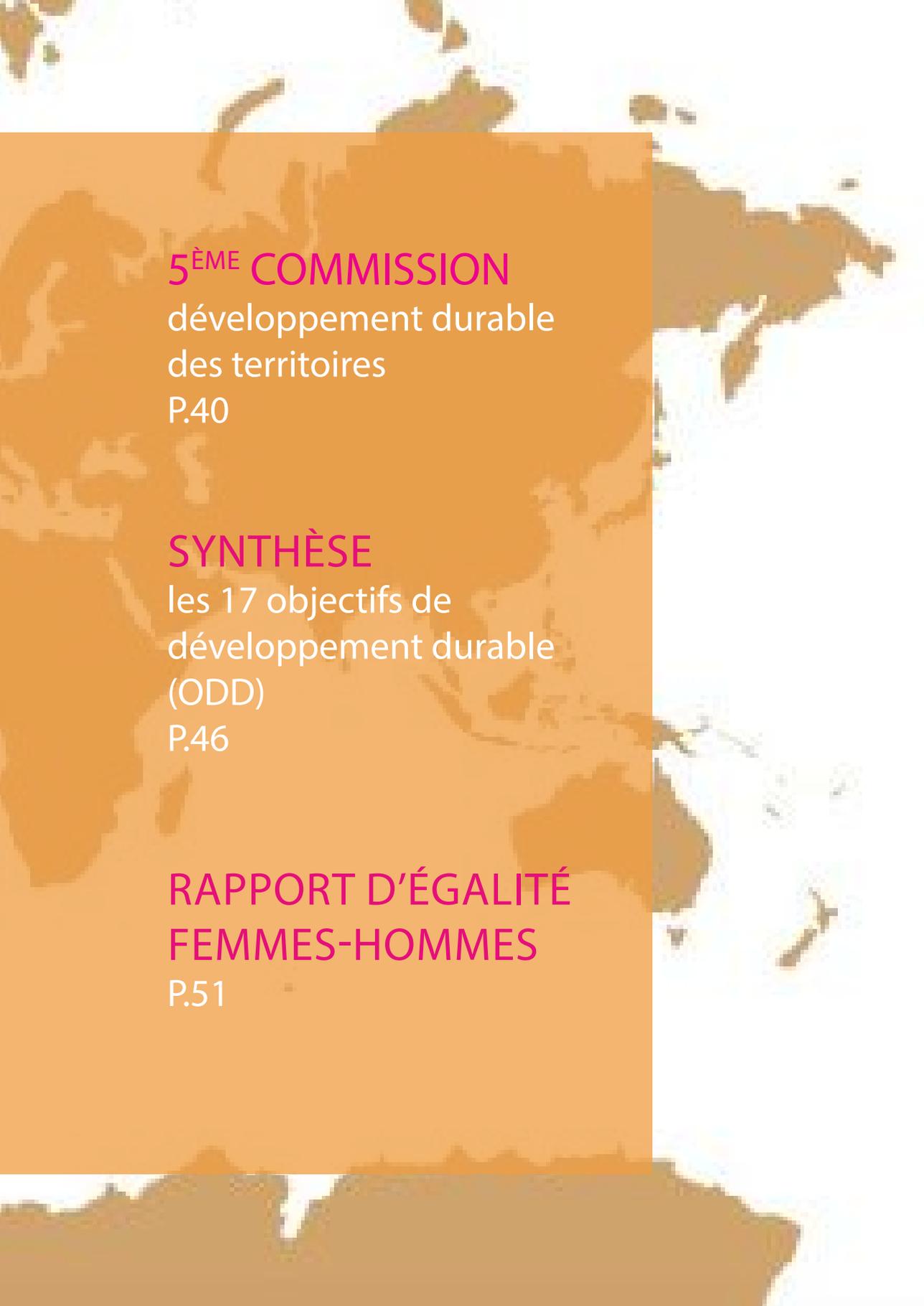
éducation, culture

P.22

4^{ÈME} COMMISSION

infrastructures et
transports

P.33



5^{ÈME} COMMISSION

développement durable
des territoires

P.40

SYNTHÈSE

les 17 objectifs de
développement durable
(ODD)

P.46

RAPPORT D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

P.51



1 ÈRE
COMMISSION

« ADMINISTRATION
GÉNÉRALE,
PERSONNEL,
FINANCES »

LABORATOIRE D'INNOVATION PUBLIQUE



L'expérimentation d'un laboratoire d'innovation publique, est l'un des projets que le Conseil départemental de la Creuse entend déployer pour répondre aux enjeux liés à la transformation de l'action publique (baisse des moyens alloués, efficacité des politiques publiques, meilleure prise en compte des usagers-citoyens, évolution du management...). Il découle de :

- La volonté de Madame la Présidente de faire reconnaître la Creuse comme un territoire d'innovation et d'expérimentation ;
- La rencontre des élus de la Creuse avec le Président de la République et la réalisation du Plan Particulier pour la Creuse, avec un objectif commun à tout le territoire : faire de la Creuse, territoire hyper-rural, un terrain d'expérimentation.

Il s'inscrit dans la candidature HAPPI MONTANA, représentée par l'association MACEO, lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'innovation de grande ambition », lancé en 2017 par la Caisse des Dépôts et Consignations, pour le compte de l'Etat, au titre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA).

Les objectifs sont les suivants : s'inscrire dans une démarche ambitieuse d'amélioration de notre fonctionnement et de nos pratiques, avoir des financements pour des projets portés par notre collectivité.

À noter que des financements ont d'ores et déjà été alloués pour la mission d'accompagnement à la préfiguration d'un LAB confiée à une équipe pluridisciplinaire, le prestataire B02.

Les enjeux de ce projet peuvent se résumer de la façon suivante :

En interne,

- favoriser le travail en transversalité et l'implication des usagers dans la définition de processus ;
 - > Harmonisation des pratiques au sein de la collectivité, certains services travaillant déjà selon cette méthode.
- encourager et faciliter le travail collaboratif entre les agents dans le but de proposer des solutions nouvelles qui seront expérimentées et adaptées dans le cadre du LAB ;
 - > S'autoriser du temps de travail pour réfléchir à des problématiques communes hors de son contexte de travail quotidien.

- créer un sentiment plus fort d'appartenance à la collectivité.
 - > Les agents contribuent à un projet commun et partagé.

En externe,

- meilleure collaboration des différents acteurs (publics et privés).



Voyages Erasmus :

- Paris :
19 & 20 septembre 2018
- Saint-Etienne :
10 & 11 octobre 2018

Workshop :

- Salle Malraux à la MDPH :
05 au 09 novembre 2018

Le dossier électromobilité du Conseil départemental bénéficie d'un financement important grâce à la reconnaissance Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV, cf. rapport de développement durable 2017). Son plan d'action se décline en deux volets : achats de véhicules de service à moteur électrique et projet d'implantation de bornes publiques de rechargement électrique.

VÉHICULES DE SERVICE

Fin 2017, 4 véhicules ont été achetés puis 5 véhicules en 2018. Pour assurer leur rechargement, des prises spéciales de rechargement privé ont été installées sur différents sites :

- Maison du Département à Auzances.
- UTAS d'Aubusson.
- Pôle Cohésion Sociale à Guéret.
- Hôtel du Département à Guéret.
- Service de Protection Maternelle et Infantile à Guéret.
- Pôle Aménagement et Transports à Guéret.

Ces voitures de services sont marquées au logo du Conseil départemental, comme cela était prévu au plan d'action TEPCV.

Ce projet s'est accompagné d'une démarche d'optimisation des coûts à travers une rationalisation et une meilleure répartition du nombre de kilomètres effectué par chaque véhicule de service. Ainsi des permutations de véhicules ont été réalisées entre services afin d'optimiser le kilométrage effectués par véhicule. En effet, les contrats passés, de location de batteries sont prévus pour 10 000 km pour les Renault Zoé et 15 000 km pour le Renault Kangoo, et le taux d'utilisation des voitures conditionne le prix de revient au kilomètre.

Le premier bilan à la fin du mois de septembre s'avère encourageant :

- 10 000 km parcourus avec le Renault Kangoo ;
- une moyenne de 866 km par mois parcourus avec les Renault Zoé.

Afin d'optimiser leur utilisation, les agents ont été sensibilisés à l'utilisation de ces véhicules électriques.

Le kilométrage maximum atteint avec une charge de Zoé a été de 350 km sur routes creusoises. Le chauffage et les accessoires (essuie-glace, radio ...) des voitures électriques sont reliés à une batterie indépendante et n'hypothèquent donc pas le kilométrage réalisable avec une charge.

BORNES DE RECHARGEMENT

Au-delà d'une démarche interne à la collectivité, le projet d'électromobilité du Département est également tourné vers les usagers de la route de façon à compléter le maillage du territoire défini par le Syndicat Départemental des Énergies de la Creuse.

Une réflexion visant à installer prochainement trois bornes publiques de recharge est engagée.



AUTRES RÉALISATIONS

• RÉORGANISATION DU PÔLE STRATÉGIES TERRITORIALES

Afin de décliner une nouvelle forme d'intervention du Conseil Départemental via la contractualisation avec les territoires, une nouvelle organisation des services du Département s'est avérée nécessaire. Le Pôle Stratégies Territoriales a été créé pour répondre à une vision axée sur les besoins des territoires.

En effet, à travers une vision globale d'accompagnement du territoire, notre collectivité soutient des projets structurants et s'appuie sur l'expertise au sein de ce Pôle afin d'animer et/ou de coordonner ces projets.

Cette vision stratégique a impliqué un changement en interne pour la collectivité, qu'il s'agisse de l'organisation ou des méthodes de travail.

Ainsi, le travail en transversalité et le partage d'informations ont été privilégiés.

La composition du Pôle Stratégies Territoriales est fondée sur :

- une animation par secteur géographique (trois chefs de projets et une assistante) ;
- une expertise thématique sectorielle permet d'offrir à l'ensemble des territoires de la Creuse un soutien de proximité adapté (cinq chefs de projets - lecture, patrimoine et paysages, coordination culturelle, sport, loisirs de nature et tourisme, mission économie locale).

• ACCESSIBILITÉ TÉLÉPHONIQUE DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

En tant que guichet unique dédié aux personnes en situation de handicap, la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Creuse doit assurer une accessibilité de son site.

Aussi, afin de pallier la saturation régulière de son standard téléphonique, il a été décidé de le mutualiser avec les standards du Pôle Cohésion Sociale et de l'Hôtel du Département.

Les agents en charge de l'accueil téléphonique assurent alors un accueil dit de premier niveau et orientent ensuite leurs interlocuteurs vers leurs référents. Ce projet a permis d'écourter les temps d'attente et de réduire au maximum le taux des appels sans réponse.



• NOUVEAU PROTOCOLE ACCUEIL-STANDARD



AMÉLIORATION ET VALORISATION DE L'ACCUEIL DE LA COLLECTIVITÉ

La mise en œuvre en 2018 de la délibération du 15 décembre 2017 portant réorganisation de l'Accueil physique et téléphonique avait pour objet d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et, à terme, de redonner au Conseil Départemental une place centrale dans le paysage institutionnel creusois.

Un travail collaboratif a été mené en transversalité avec les responsables de services et les agents concernés afin d'améliorer l'accueil au Conseil Départemental.

La réflexion a portée sur :

- la formalisation d'une structure pérenne pour l'Accueil ;
- la formation des agents pour qu'ils deviennent des professionnels de l'Accueil (formation externe et interne pour une meilleure connaissance du contexte institutionnel, pour un accueil au plus près des usagers, plus ciblé notamment en direction des personnes en situation de handicap) ;
- un travail sur la qualité en dissociant chaque fois que cela est possible l'Accueil physique et téléphonique et en proposant de nouveaux services pour faire du lien ;
- l'amélioration des conditions matérielles d'accueil (identification des agents, locaux plus accueillants et plus accessibles, nouveaux services : accès internet gratuit) ;
- la mise en place d'un service de Conseil aux Maires en étroite collaboration avec les services de la Préfecture ;
- un travail sur la communication pour que les usagers fassent mieux le lien entre le Conseil Départemental et les services qu'ils sollicitent ;
- la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation pour mesurer la pertinence du dispositif.

Il est également prévu de mener, avec le Pôle Stratégies Territoriales, une réflexion sur la territorialisation du métier d'accueil pour rapprocher certaines portes d'entrées de la collectivité des acteurs locaux.

Le travail engagé en 2018 sera poursuivi en 2019.

• EXPÉRIMENTATION D'UN PROTOCOLE DE LAVAGE DES LOCAUX ÉCOLOGIQUE



Depuis le 20 août 2018, un nouveau protocole de nettoyage utilisant des produits écologiques est testé dans les locaux situés au 12 avenue Pierre Leroux à Guéret.

Ainsi, les agents en charge de l'entretien des locaux utilisent du vinaigre blanc, du savon noir et du bicarbonate de soude pour le nettoyage des sanitaires, des couloirs et des bureaux. Bien que laissant une odeur repérable, le vinaigre est un parfait nettoyeur sans risque pour la santé. Une aération supplémentaire de 10 minutes permet de supprimer ce léger désagrément.

HANDICAP : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE POURSUIT SON ENGAGEMENT AUPRÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le taux d'emploi de travailleurs handicapés déclaré au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHP) atteint plus de 6 % (ce qui l'exonère du paiement de pénalités) et la collectivité poursuit ses efforts. À ce titre, elle a désigné un Référent Handicap.

Cet agent est l'interlocuteur privilégié de tous les agents en situation de handicap au sein de la collectivité ; il leur assure un accompagnement personnalisé.

Quelques exemples : Accompagnement médical renforcé assuré par le médecin de prévention de la collectivité - Aménagement de poste - Compensation du handicap par l'aide au financement d'appareillage via le FIPHP : appareillage auditif, souris ergonomique, ... - Télétravail pour raison de santé, ...

Le recrutement de deux jeunes trisomiques dans les cuisines des collèges de Crocq et d'Auzances atteste également de la volonté d'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de notre collectivité.

Ainsi, depuis le mois de septembre, ces jeunes assurent des missions s'appuyant sur les bienveillants des agents des cuisines qui témoignent ainsi d'un réel investissement. Une première expérience qui débute et qui semble déjà concluante !



Collège d'Auzances

DÉMATÉRIALISATION

Depuis le 1^{er} octobre 2018, les procédures de passation des marchés publics doivent être dématérialisées pour les marchés d'un montant supérieur ou égal à 25 000 euros hors taxe (H.T.). Cette évolution a notamment pour objectif de diminuer les coûts, accélérer et sécuriser les échanges entre l'acheteur et les candidats.

C'est à ce titre que notre collectivité s'est dotée d'une nouvelle plateforme (profil acheteur) en vue de s'adapter à ces nouvelles obligations et ainsi :

- imposer la remise électronique pour les candidatures et les offres aux marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 25 000 euros H.T. ;
- pouvoir effectuer électroniquement l'ensemble des échanges avec les candidats durant la mise en concurrence (questions / réponses, demande de précisions complémentaires négociations, courriers, etc.) ;
- notifier électroniquement le marché ;
- publier les données essentielles des marchés publics.

Ces nouvelles obligations conduisent aussi les entreprises à faire évoluer leurs pratiques. Afin de les accompagner, la collectivité a organisé une réunion d'information en juillet dernier pour leur rappeler les grands principes de la commande publique et les préparer à la future dématérialisation.



Rencontre du 10 Juillet 2018 :
Accompagnement des
entreprises

CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES APPELS D'OFFRE

En 2018, 14 marchés publics ont bénéficié de critères de développement durable. Ce chiffre est en nette augmentation par rapport aux années précédentes. Les critères de développement durable sont désormais bien intégrés et compris par les entreprises. On note également que, pour chaque marché, l'ensemble des entreprises répond en intégrant ce critère pour exécuter les travaux ou les prestations.

SENSIBILISATION DU PERSONNEL À L'ÉCO ADMINISTRATION

Afin de répondre à la nouvelle réglementation¹ et de maîtriser le coût de la collecte de ses déchets², la collectivité a fait le choix de revoir la gestion de ses déchets dans ses services.

La mise en œuvre de ce projet a nécessité la réalisation d'un diagnostic dans tous les sites du Département situés sur le territoire d'EVOLIS 23, incluant la collecte des données relatives à notre production de déchets et l'étude de nos pratiques internes de tri.

Le Conseil départemental produit 36 tonnes de déchets recyclables et 37 tonnes d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) par an.

Ces chiffres ne comptabilisent pas le papier et les archives qui sont traités et valorisés par la boîte à papier, mais uniquement le contenu de nos poubelles de bureaux.

L'enquête menée auprès des agents de notre collectivité sur nos pratiques a permis de constater que 15 % des agents n'effectuent pas le tri dans leurs bureaux, 43% se sentent concernés par l'évolution de nos pratiques, et 38 % ne connaissent pas les consignes de tri de la collectivité.

Pour poursuivre cette démarche, des écoadministrateurs ont visité le centre de tri et d'enfouissement de Noth afin de sensibiliser par la suite leurs collègues à l'intérêt de bien trier ses déchets professionnels et personnels et d'en limiter leurs productions.

Le réseau des écoadministrateurs, composé d'agents volontaires, a également décidé de lancer une campagne d'affichage visant à rappeler des gestes écoresponsables sur tous les sites de la collectivité : usage de la photocopieuse, déplacements professionnels, organisation de réunion, utilisation des sanitaires et des salles de convivialité.

—> L'objectif est d'intégrer des bonnes pratiques environnementales au quotidien afin de réduire nos consommations électriques, de carburants, de papiers, de gobelets jetables ...

La réalisation de blocs notes en interne avec du papier imprimé sur une seule face a également été étendue à d'autres services de la collectivité.

¹ La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, impose la réduction des déchets, leur tri à la source et leur recyclage. Elle encourage fortement les EPCI en charge de leur collecte et de leur élimination à mettre en œuvre un mode de tarification incitative, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi).

² EVOLIS 23, notre principal prestataire pour la gestion de nos déchets, a décidé d'introduire progressivement ce nouveau mode de tarification (TEOMi) à partir de janvier 2018.





2^{ÈME} COMMISSION

« SOLIDARITÉS »

SANTÉ PAR LA NATURE : JOËLLETES



La réserve de l'Étang des Landes est un site remarquable qui attire les familles, les scolaires, les accueils de loisirs, les touristes... et qui aujourd'hui est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à l'acquisition de 5 joëlettes (fauteuil tout terrain) financées à travers la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA).

Avant la mise à disposition de ce nouvel équipement au public, un travail a été mené avec les établissements médico-sociaux (pour les Personnes Agées / Personnes atteintes d'un Handicap) et des essais de joëlettes ont même été organisés le 27 septembre 2018 et le 12 novembre 2018 avec certains d'entre eux.

La réserve fait également partie intégrante du projet « santé par la nature » pour lequel 4 axes ont été définis :

- un projet coopérant : la découverte de la nature et des richesses de la réserve par tous,
—> le projet a pour mission de rendre accessible une partie du site aux personnes atteintes d'un handicap et aux personnes âgées ;
- un projet fédérant : la définition du projet devra regrouper un large éventail d'acteurs (services, partenaires, public...);
- un projet innovant qui ambitionne de s'appuyer sur la nature et le loisir comme outil thérapeutique. Il vise ainsi à créer le concept d'une nature qui redevient un espace de santé physique et psychique ;
- un nouveau projet de développement local.

Des aménagements vont être réalisés afin de permettre à tous les publics d'appréhender les lieux et ainsi avoir des effets sur la santé physique et psychique.

Essais des joëlettes



JOURNÉES SCHÉMA RÉGIONAL DES FORMATIONS ET E-INCLUSION



FORMATION

En qualité de chef de file de la gestion de l'action sociale, le Conseil Départemental de la Creuse déploie une politique sociale volontariste, qui va bien au-delà des prestations réglementaires : investissement dans la prévention, activation des réseaux, partenariat. C'est à ce titre qu'il a participé à une journée thématique diligentée par la Région Nouvelle-Aquitaine visant à établir un schéma des formations sociales et paramédicales.

En effet, département à dominante « rurale faiblement peuplé », la Creuse se caractérise par le vieillissement, l'isolement et la précarité d'une grande partie de sa population (un Creusois sur cinq est en situation de pauvreté) qui nécessite souvent une prise en charge médicale et/ou paramédicale.

Les associations ou structures adaptées ont du mal à recruter et le nombre conséquent de départ à la retraite à venir laisse présager des difficultés dans les prochaines années. Cette journée a donc permis de prendre en compte la réalité de la Creuse, de déterminer les besoins en matière de formation, de l'adapter à notre spécificité et ainsi rendre attractif notre territoire.

E-INCLUSION

Une journée « e-inclusion » dédiée au numérique a été organisée le 31 mai 2018 à la Cité internationale de la tapisserie à Aubusson. Cette journée s'inscrit dans le cadre du déploiement de la fibre optique en Creuse et au regard des compétences du Département en matière d'insertion et d'inclusion des publics vulnérables. L'objectif était d'établir un socle partagé de connaissances sur le déploiement de la fibre optique, ses impacts économiques, les besoins générés à court et moyen terme...

Il s'agit d'impulser une réelle démarche collective de travail autour de trois volets : l'emploi et la formation, l'inclusion et l'accès pour les professionnels ainsi que pour les particuliers à la fibre. Une autre journée s'est déroulée le 27 novembre à Guéret.

Il est nécessaire de travailler de manière concertée sur les différentes thématiques suivantes :

- identifier les besoins des entreprises tous secteurs d'activité confondus,
- adapter les compétences des demandeurs d'emploi aux évolutions des métiers et mettre en place une offre de formation locale,
- faciliter l'accès aux outils numériques pour les publics dits vulnérables ainsi que leur usage,
- communiquer sur le déploiement de la fibre optique pour que les professionnels et les particuliers se raccordent à ce nouveau réseau.

<https://e-inclusion.creuse.fr/>

AUTRES RÉALISATIONS

• JOURNÉE MOBILITÉ



ORGANISATION D'UNE JOURNÉE MOBILITÉ LE 18 SEPTEMBRE 2018

La mobilité est un sujet crucial dans notre Département, en raison du caractère diffus de sa population, du recours quasi exclusif à l'infrastructure routière et à la voiture individuelle pour effectuer l'ensemble des déplacements.

Elle l'est a fortiori pour les populations les plus en difficulté, soit en raison de leurs difficultés économiques et sociales, soit en raison de leur perte d'autonomie.

Aussi, depuis de nombreuses années, les politiques d'insertion se sont emparées de cette question. Disposer d'un moyen de locomotion est un préalable indispensable à toute démarche d'insertion, que ce soit pour être actif dans la vie sociale ou pour retrouver le chemin de l'emploi. La mobilité concerne toutefois une partie plus large de la population que les personnes dites en insertion. Elle constitue un risque pour l'ensemble des personnes en situation économique précaire.

Pour tenter d'apporter des réponses à ces populations en difficulté, des solutions se sont progressivement structurées en Creuse, visant à dépasser les aides classiques comme le financement du permis de conduire ou même l'aide à l'achat d'un véhicule.

Ainsi, depuis 2015, de nombreuses actions se sont mises en place, à commencer par le réseau lui-même et bien sûr la création d'un parc de véhicules destinés à la location. Par le maillage complet du territoire, il permet de mettre à disposition de tout demandeur d'emploi un véhicule lui permettant d'effectuer les démarches qui lui sont nécessaires.

Une journée a été consacrée en 2018 à cette problématique afin d'élargir la réflexion de manière à élaborer collectivement et dans le cadre des interventions respectives, une organisation qui permette de mailler au mieux notre Département avec les solutions adaptées à sa ruralité et à sa population.

• FORMATION DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX POUR LES AIDES À DOMICILE



Dans le cadre de la convention départementale de modernisation du secteur de l'aide à domicile 2016-2019 conclue avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), le Conseil Départemental de la Creuse soutient différents projets en faveur des Services d'Aides et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et de leurs salariés.

Différentes études réalisées sur les conditions de travail des aides à domicile démontrent une fréquence des accidents du travail et des arrêts maladie deux fois supérieurs à la moyenne nationale. Le taux de sinistralité des SAAD est même supérieur à celui du secteur « bâtiments et travaux publics ». L'augmentation des besoins à couvrir dans un contexte d'absentéisme croissant et de pénurie de personnel grandissant nécessite la recherche de solutions à l'échelle du territoire.

Ainsi, depuis janvier 2017, une dynamique territoriale est engagée concernant la prévention des risques professionnels au sein des SAAD. Un poste de préventeur et un poste d'ergothérapeute ont été créés* et ont permis de mettre en place un véritable management de la prévention des risques au sein des SAAD (réalisation systématique des analyses des accidents du travail, procédure et outils d'identification et de traitement des situations à risque, identification des risques au domicile...).

Cette action innovante destinée à favoriser le maintien à domicile en améliorant la qualité de vie au travail des aidants a été récompensée car elle représente une démarche unique sur le plan national. Ainsi, le Conseil départemental s'est vu remettre le prix Territoria d'Or 2018 à l'occasion d'une cérémonie à l'Assemblée Nationale le 27 novembre 2018.

* Recrutements effectués par le groupement d'employeurs médico-social de la Creuse

• TRANSPORTS DES ÉLÈVES HANDICAPÉS



Le Pôle Cohésion Sociale, en charge de la gestion du transport scolaire des élèves handicapés, a redéfini les circuits dans le cadre d'un nouveau marché public. 3 entreprises de taxi se partagent cette mission de transport répartie selon 10 secteurs géographiques. De nouveaux critères ont été mis en place pour définir l'attribution du transport pour les élèves handicapés :

- certificat médical validé par la MDPH ;
- départ école et non plus domicile.

À ce jour, 104 élèves scolarisés du primaire au lycée bénéficient de cet accompagnement pour un coût 2018 supporté par notre collectivité estimé à 1 100 000 euros.

• CHAUDIÈRE DU FOYER D'ARFEUILLE-CHÂTAIN



Grâce à sa reconnaissance en Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, le Conseil Départemental de la Creuse a pu faire bénéficier le foyer de vie d'Arfeuille-Châtain, géré par l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH), d'une aide de 500 000 euros pour sa rénovation énergétique. Les travaux ont démarré à l'automne 2017, et à ce jour, les travaux de gros œuvre sont terminés. La mise en service de la nouvelle chaufferie à granulés de bois est prévue à la fin de cet hiver.

• PRÉVENTION DANS LES COLLÈGES ET LYCÉE, PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE



Chaque année, le Conseil Départemental organise des séances de prévention et d'information sur la sexualité et l'éducation familiale à destination des jeunes Creusois. Elles visent à :

- apporter aux adolescents les informations objectives et les connaissances scientifiques qui permettent de comprendre les différentes dimensions de la sexualité ;
- susciter leur réflexion à partir de ces informations et les aider à développer un esprit critique ainsi que des comportements responsables.

Les contenus de ces séances sont adaptés à l'âge et aux questionnements des jeunes rencontrés et en cohérence avec les programmes scolaires. Ces informations se font en lien avec les équipes éducatives des collèges et des lycées et sont programmées à la demande des chefs d'établissements. À chaque rentrée scolaire, une information et une proposition de planification des interventions collectives sont envoyées aux chefs d'établissements.

Les informations en direction des jeunes sont également dispensées au sein des autres lieux de vie des adolescents mais aussi dans les instituts médico éducatifs (IME), les instituts médico-professionnels (IMPro), les Associations pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)...

Les interventions du Centre de Planification et d'Éducation Familiale de la Creuse ont été, cette année encore, très nombreuses. Ainsi, 21 établissements sur 29 ont été couverts ; 93 classes ont reçu une information, ce qui représente un total de 1946 élèves informés. Les Instituts Médicoéducatifs, IMPRO ont également sollicité le Centre de Planification et d'Éducation Familiale (La Ribe, la Roseraie et Monteil) et 8 interventions ont eu lieu pour un total de 74 jeunes informés.

De plus, les professionnelles du Centre de Planification ont également participé à l'animation de forums et d'actions spécifiques tels que le forum Sid'Amour avec le Foyer des Jeunes Travailleurs de La Souterraine ou des rencontres à l'internat du lycée professionnel de Saint-Vaury.



3^{ÈME}
COMMISSION

« ÉDUCATION, CULTURE »

Depuis le milieu des années 2000, le Département investit dans les technologies numériques pour l'avenir des collégiens. Aujourd'hui, l'ensemble des collèges creusois peut s'enorgueillir d'avoir accès à des équipements numériques qui apportent une réelle plus-value à l'enseignement : tableaux blancs interactifs, Espaces Numériques de Travail (ENT), accès au Très Haut Débit, tablettes numériques...

En 2018, le budget global a atteint, à destination des établissements creusois, 10,5 millions d'euros. Le Département a renforcé son action dans le champ du numérique éducatif avec pour objectif de mettre à disposition les outils nécessaires au développement de nouvelles pratiques pédagogiques et de préparer les collégiens aux métiers de demain. Les 18 collèges sont désormais tous raccordés au très haut débit et le Conseil Départemental poursuit sa dotation en équipements informatiques pour les élèves et les enseignants.

Ce sont, à ce jour :

- 1600 ordinateurs déployés dans les 18 collèges du Département, soit un ordinateur pour moins de 3 élèves ;
- 70 Tableaux Numériques Interactifs ;
- 150 tablettes attribuées aux élèves et professeurs au collège de Bénévent l'Abbaye dans le cadre d'une expérimentation visant à préparer la généralisation sur trois ans à l'ensemble des établissements ;
- un Environnement Numérique de Travail (ENT) pour chaque collège, offrant aux enseignants, parents et élèves, un espace d'informations et d'échanges ainsi que des outils homogènes et en constante évolution pour accompagner la vie scolaire (notes, absences, emplois du temps, ...);
- 3 agents du Conseil Départemental, regroupés au sein de la mission « collèges numériques » sont chargés de l'installation et de la maintenance de ces équipements.

La rentrée scolaire 2018 a vu la dotation par collégien tripler : soit 105 euros par collégien contre 36 euros en 2017.

300 000 euros ont par ailleurs été investis spécifiquement cette année afin d'équiper chaque établissement :

- d'une couverture Wifi ;
- d'une classe mobile par établissement (chariot + tablettes partagées pour les élèves) ;
- de tablettes individuelles pour les 340 enseignants.

GESTION DES BÂTIMENTS DES COLLÈGES :



Chaque année, le patrimoine immobilier affecté aux 18 collèges du Département fait l'objet d'une attention particulière afin d'offrir aux 4 375 collégiens un cadre d'apprentissage optimum.

Les 4 techniciens de la Direction des Bâtiments ont chacun en charge quatre collèges et assurent une veille bâtiminaire en lien étroit avec les chefs d'établissement et leurs gestionnaires. Les deux collèges inclus dans les cités mixtes sont gérés par les services de la Région Nouvelle Aquitaine, qui travaillent en étroite collaboration avec le directeur des Bâtiments pour la définition des besoins.

La planification des travaux est issue d'un travail de concertation et de la conjonction des besoins des établissements et de l'expertise des techniciens du Département.

En 2018, les principaux travaux ont porté sur la mise en sécurité, l'accessibilité des bâtiments et le remplacement de menuiseries.

MISE EN SÉCURITÉ

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), les chantiers de mise en sécurité ont débuté dans les collèges d'Ahun, d'Auzances, de Chambon, de Parsac et de Saint-Vaury.

Les travaux seront terminés fin 2018 dans les collèges de Bénévent, Bourgneuf, Dun-le-Palestel et Marouzeau.

ACCESSIBILITÉ

Les collèges de Bonnat et Ahun ont bénéficié de travaux de mise en accessibilité pour les personnes handicapées incluant :

- la pose d'un ascenseur (Bonnat) ;
- la création de rampes d'accès extérieures ;
- l'aménagement des sanitaires ;
- le renforcement de l'éclairage ;
- la pose de bandes podotactiles dans les escaliers et mise en conformité des mains courantes ;
- etc.



Collège de Felletin



AUTRES RÉALISATIONS

• SORTIES SCOLAIRES DANS LE CADRE DU LABEL « RIVIÈRES SAUVAGES »



Les agents de la Mission d'assistance technique et d'animation pour les milieux aquatiques proposent des journées pédagogiques à destination du public scolaire sur le thème du label « Site Rivières Sauvages ».

En effet, sur les dix-sept rivières labellisées au niveau national, le Département de la Creuse en compte deux : la Gioune et le Pic !

L'organisation de ces journées découverte sur site avec les élèves creusois était donc évidente pour leur permettre de profiter de nos savoirs en la matière tout en leur faisant découvrir les richesses de notre département.

Les objectifs de ces animations sont les suivants :

- l'éveil à la rareté des rivières en excellent état de préservation, à leur caractère sauvage et à l'importance de leur protection à travers l'exemple de la Gioune et du Pic ;
- la transmission d'un vocabulaire et de connaissances relatives aux rivières de moyenne montagne ;
- l'initiation à une approche sensible des rivières et de la nature en général ;
- la valorisation du territoire creusois et la valorisation des espaces naturels, en général ;
- la connaissance du label et du réseau des rivières sauvages.

Ces sorties, qui ont reçu l'agrément de l'Éducation Nationale (Académie de Limoges), sont proposées aux élèves des écoles primaires et des collèges au printemps et à l'automne afin de s'adapter aux disponibilités des équipes éducatives et de profiter de conditions climatiques favorables.

Ainsi, 64 élèves ont pu participer aux sessions de l'automne 2017 et 122 élèves à celles du printemps 2018.



• SCHÉMA DES USAGES DU CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE JEAN-LURÇAT



Le Conseil Départemental est propriétaire d'un ensemble immobilier situé à Aubusson qui abrite actuellement différents acteurs du secteur culturel : Scène Nationale, Médiathèque intercommunale et Cité de la tapisserie pour ses expositions estivales. Des espaces du bâtiment étant désormais vacants suite au départ de l'ancien musée de la Tapisserie, le Département a décidé de mener une réflexion afin de définir un schéma des usages pour le Centre Culturel et Artistique Jean-Lurçat.

Ainsi, depuis le mois de juin, le cabinet DETEA, recruté par le biais d'un marché public, est chargé de mener cette réflexion qui devra aboutir à la définition d'un schéma des usages. L'intervention de ce prestataire extérieur permettra de mettre en œuvre une méthode axée sur le design de service. La carte des besoins a d'ores et déjà été présentée de même que les souhaits des différents acteurs culturels rencontrés depuis le 12 juillet 2018 (lors d'entretiens individuels ou collectifs). Un atelier de coconception qui s'est déroulé au sein du centre culturel sur la journée du 16 novembre 2018 et permettant de travailler sur l'élaboration de plusieurs scénarios qui seront présentés aux différents partenaires.

• OUVERTURE D'UNE SECTION « ATHLÉTISME » - COLLÈGE D'AUBUSSON



À l'occasion de la rentrée scolaire de septembre 2018, le collège d'Aubusson a vu l'ouverture d'une section sportive « athlétisme ». Celle-ci accueille une quinzaine d'élèves. L'Entente Athlétique d'Aubusson, chargée de l'animation de cette section et a bénéficié en 2018 d'une dotation de 1 000 euros de la part du Conseil Départemental afin de financer du matériel pédagogique (soutien pour l'année d'ouverture de chaque section sportive uniquement). Le Département rembourse également le coût du transport pour 4 déplacements durant dans l'année scolaire. Il s'agit de la 12^{ème} section sportive en place sur le département, ces classes spéciales étant réparties dans 9 collèges.

Autres partenaires : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Communauté de Communes Creuse Grand Sud, Commune d'Aubusson, Union Nationale du Sport Scolaire Creuse, Ligue Nouvelle-Aquitaine d'athlétisme, Comité Départemental d'Athlétisme de la Creuse.



• LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME



La prévention et la lutte contre l'illettrisme figurent parmi les missions du Pôle Cohésion sociale et dans les objectifs du Plan départemental de développement de la lecture publique mis en œuvre par la Direction de la lecture publique (ex. Bibliothèque Départementale de la Creuse).

Dans le cadre de la programmation Fonds Social Européen (FSE) 2014-2020, le Conseil Départemental de la Creuse a lancé en 2017 un appel à projet intitulé « Lever les freins linguistiques » ; il a été reconduit en 2018. L'objectif est d'initier une démarche partenariale autour de l'illettrisme, de l'alphabétisation, de l'apprentissage du Français Langue Étrangère afin d'assurer la consolidation des parcours d'insertion socio-professionnelle.

Il s'agit de :

- favoriser l'autonomie sociale et/ou professionnelle du public en situation d'illettrisme, d'alphabétisation, d'apprentissage du Français Langue Étrangère ;
- développer l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication pour et par les publics cibles ;
- apporter une valeur ajoutée d'inclusion sociale en favorisant la participation active des bénéficiaires ;
- innover en matière de mobilisation du public en situation d'illettrisme ;
- créer de nouvelles dynamiques de collaboration entre les acteurs pour faire émerger de nouvelles manières d'agir ;
- permettre une déclinaison départementalisée de la démarche, autant que de besoin.

Des ateliers se sont déroulés dans 6 secteurs géographiques du département, mis en œuvre par une animatrice professionnelle de la Maison des Jeunes et de la Culture de La Souterraine, lauréate de l'appel à projet. Ces ateliers sont menés dans une démarche dynamique fondée sur la communication en situation réelle d'utilisation de la langue.

L'approche pédagogique est ludique et interactive, avec des jeux de rôles, des mises en situation de la vie quotidienne. Les apprenants sont acteurs de leur formation. Les compétences et les talents de chacun sont valorisés afin de développer les motivations et de nourrir l'envie d'apprendre.

L'ambiance décontractée, la convivialité, un accueil chaleureux et personnalisé favorise l'assimilation.

Plus d'une centaine de personnes ont suivi ces ateliers, avec une proportion importante de Français Langue Étrangère.

Dans ce cadre, la Direction de la lecture publique recense les documents adaptés, enrichit son fonds et le prête aux structures en contact avec les apprenants, notamment l'animatrice des ateliers linguistiques avec qui elle travaille en étroite relation pour le repérage des ressources et la constitution de « paniers » personnalisés pour les apprenants. Elle mobilise les bibliothèques du réseau, en particulier celles des lieux où se déroulent les ateliers linguistiques, et les bénévoles qui souhaitent s'engager dans l'accompagnement des apprenants.

Avec les partenaires, elle propose des temps de formation/information à destination des bénévoles et des bibliothèques. Ainsi, une matinée de sensibilisation menée par Prisme Limousin a réuni une vingtaine de bénévoles des associations, des assistants familiaux et des bibliothécaires. D'autres sessions sont prévues pour favoriser l'échange et la création d'outils pour accompagner les apprenants.

Des formations sont régulièrement inscrites au programme de formation de la Direction de la lecture publique (mise en place d'espaces faciles à lire...).

Le Département mène également depuis 2013 l'opération « Mon premier livre », mise en œuvre par la Direction de la lecture publique. Cette action en direction des familles permet la distribution d'un livre à l'occasion de la naissance ou l'adoption d'un enfant. Cette année, il y a été décidé d'associer le public au choix qui sera distribué en 2019. Elle est renforcée par divers moments d'accompagnement à la lecture pour les tout-petits : médiation, formations, informations aux familles, spectacles... etc. Cette action touche chaque année entre 800 et 900 familles.



• PÊCHE À L'ÉTANG DES LANDES



À l'occasion de la pêche biannuelle de l'étang, la première édition d'une grande journée de sensibilisation dans la Réserve Naturelle de l'Étang des Landes a été organisée le 10 novembre 2018 par le Département.

Plus de 200 personnes sont venues assister au coup de filet donné ce jour-là avec l'aide de chevaux de trait. Il s'agissait de faire revivre l'ancienne pratique de la traction animale du filet, autrefois assurée par des bœufs, encore dans le souvenir de certains habitants. Des aquariums ont permis d'admirer les poissons de l'étang et des animations ludiques ont sensibilisé les plus jeunes. Au menu, le midi et le soir : la friture de poissons et les brochets de l'Étang des Landes ont attiré de nombreux visiteurs, certaines venues de loin.

La pêche et la vidange sont des actions prévues par le plan de gestion de la réserve et essentielles à l'entretien de l'écosystème « étang ». Elles ont de nombreux effets bénéfiques sur son patrimoine naturel riche. En effet, elles permettent de réguler les espèces exotiques envahissantes, notamment le Poisson-chat, de rajeunir l'étang en minéralisant la vase, d'améliorer la qualité de l'eau en renouvelant le peuplement piscicole et enfin de pratiquer un repoissonnement extensif. Les populations d'oiseaux et autres animaux piscivores d'intérêt patrimonial s'en trouvent ainsi renforcées ainsi que la végétation aquatique, maillon essentiel de la chaîne alimentaire de l'étang. Cette journée a été l'occasion de montrer qu'un étang géré en faveur de la biodiversité et dans le respect des équilibres écologiques peut produire du poisson donc générer une activité économique tout en favorisant la préservation d'une faune menacée.



• INVENTAIRE DES PLAQUES FUNÉRAIRES DES SOLDATS CREUSOIS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



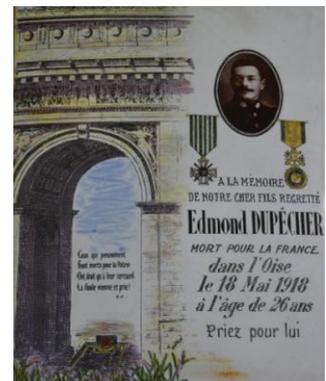
Le Département de la Creuse détient un patrimoine remarquable et menacé de disparition : les plaques funéraires des soldats creusois morts pendant la Première Guerre Mondiale. Ainsi, afin de commémorer le centenaire de la fin du conflit, l'Unité Patrimoine et Paysages a mené un inventaire de ces plaques sur l'ensemble des cimetières creusois.

Ce projet a reçu le label « Mission du centenaire » en décembre 2017 qui s'accompagne d'une dotation de l'État de 1 000 euros ce qui a permis de financer deux actions de valorisation sur cette thématique.

Ce travail s'est donc concrétisé par une exposition itinérante constituée de 25 panneaux et par une publication de 48 pages parue dans la collection « Patrimoine de la Creuse – Chemin Faisant ». Cet ouvrage intitulé Les plaques funéraires des soldats creusois de la Première Guerre Mondiale édité à 1 000 exemplaires, a été déposé dans 20 points de ventes de la Creuse, du Cher et de l'Allier.

L'ouvrage et l'exposition ont été présentés le 11 novembre 2018 à l'occasion de la commémoration du centenaire de l'armistice à Guéret. Ils sont l'aboutissement de deux années de recensement dans les 275 cimetières creusois. Ainsi, 1 586 plaques ont été inventoriées qu'elles soient en pierre, en métal ou en porcelaine. Les plaques en porcelaine, spécificité de la région Limousin, constituent un patrimoine mémoriel de premier plan. Certaines sont dans un état de conservation remarquable, avec notamment des photographies de soldats de grande qualité.

Ce travail a suscité un intérêt certain dans les communes. Il a notamment permis de faire redécouvrir ce patrimoine parfois délaissé et d'en percevoir la valeur patrimoniale.



• LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET LA RÉDUCTION DES BIODÉCHETS DANS LES COLLÈGES



Durant l'année scolaire 2017-2018, quatre collèges ont été accompagnés pour redéfinir la gestion des déchets dans leurs établissements : collèges de Bonnat, de Martin Nadaud de Guéret, de Bénévent L'Abbaye et de Châtelus-Malvaleix :

- trois collèges ont installé un composteur et un collège un poulailler pour valoriser leurs biodéchets et les détourner des poubelles d'Ordures Ménagères Résiduelles ;
- trois collèges ont mis une table de tri des déchets dans leurs cantines ;
- 1 015 élèves ont été sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au tri des déchets.

Le gaspillage alimentaire dans ces collèges se situe entre 40 g à 293 g par convive et trois établissements sont en dessous de 89 g (pour information, la moyenne nationale est de 135 g par convive).

Les élèves participent au tri des déchets





4^{ÈME}
COMMISSION

« INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORTS »

SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE : JALON 1 ET 1 BIS



Dans le cadre du plan national France Très Haut Débit, le département de la Creuse bénéficie, à travers le syndicat mixte DORSAL, d'un aménagement numérique accéléré que ce soit en terme de très haut débit (fibre optique à domicile notamment) ou d'amélioration du réseau cuivre actuel.

De plus, grâce au Plan Particulier pour la Creuse, une enveloppe complémentaire de 10 millions d'euros a été attribuée au Département par l'Etat pour le déploiement de 15 000 à 20 000 prises de fibre optique supplémentaires réparties sur 6 communautés de communes permettant de porter le projet initial de 43 à 73 millions d'euros sur la période 2018-2022, soit au total près de 50 000 prises réparties sur l'ensemble de la Creuse.

Dans l'attente de l'ouverture du service qui devrait intervenir au 3^{ème} trimestre 2019, 1 500 prises, déjà installées, vont être commercialisées par les opérateurs sur une première plaque pilote regroupant les communes de Bourgneuf, Masbaraud-Mérignat et Faux-Mazuras.

Deux techniques différentes sont employées pour le déploiement de la fibre optique : le FTTH (Fiber To The Home - la fibre arrive directement au domicile) et la MED (Montée En Débit - la fibre arrive jusqu'au répartiteur ou la ligne téléphonique de l'abonné est raccordée).

La fibre optique présente de nombreux avantages comme celui de pouvoir s'affranchir des distances ce qui permet d'effacer l'intégralité des zones blanches de l'internet et de concourir ainsi à l'égalité des citoyens devant l'accès au numérique. Cependant le relief constitue tout de même une contrainte, ce qui explique que le déploiement de la fibre ne tient pas compte des limites communales mais plutôt de l'organisation des réseaux existants sur lesquels la fibre s'appuie.

Ainsi, 20% de la population creusoise (communauté d'agglomération du Grand Guéret) seront reliés à la fibre optique d'ici fin 2021 grâce à l'initiative des opérateurs. Pour le reste du département, l'initiative publique au travers du programme de déploiement construit de concert avec les communautés de communes, donne priorité aux communes dont la qualité du débit est actuellement très mauvaise.

Un serveur d'éligibilité devrait être disponible dès 2019 afin d'offrir la possibilité aux citoyens creusois de prendre connaissance de leur situation vis-à-vis de l'avancement du déploiement de la fibre en saisissant simplement leur adresse.



Pour les particuliers, la fibre apporte la multiplicité et la simultanéité des équipements et des usages car elle assure un transfert extrêmement rapide de très gros volumes de données. Il est désormais possible à travers une seule connexion à internet de téléphoner, regarder la télévision ou une vidéo à la demande et naviguer sur sa tablette en même temps sans aucune difficulté.

Elle offre également une meilleure réactivité pour les jeux en lignes et elle apporte une qualité égale à des supports physiques comme le Blue Ray. Elle a également conduit à l'essor des technologies d'appel visio (type Skype).

De très nombreuses entreprises creusoises, sont d'ores et déjà reliées à la fibre.

En effet, la fibre optique offre une garantie de débit et de stabilité idéale pour les entreprises, les administrations ou les hôpitaux. Elle permet, de développer de nouvelles pratiques telles que la télémédecine.

Pour les professionnels, la fibre permet la sécurisation des données informatiques par leur réplique sur des sites distants. Ainsi, à Saint-Maurice-La-Souterraine, un projet de datacenter verra prochainement le jour dans la zone d'activité de La Croisière reliée à la fibre optique.

Elle est un accélérateur de nouveaux usages comme par exemple la dématérialisation, la visioconférence, l'externalisation informatique, l'archivage électronique...

Par ailleurs, étant donnée l'ampleur des travaux, l'installation des réseaux de fibre optique contribue à créer des emplois dans ce secteur et offre des possibilités pour l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

EXPERTISE TRAVAUX ROUTIERS



ENTRETIEN

Parce que les routes sont au cœur du développement territorial et de la compétitivité économique, parce que différer leur entretien représente une charge pour les générations futures, le Conseil Départemental porte une attention particulière à la gestion de son domaine routier.

Le patrimoine routier du département de la Creuse est estimé à 1,9 milliard d'euros (valeur avril 2005).

Afin de préserver au mieux la valeur de ce patrimoine, le Conseil départemental met au point des programmes d'entretien pluriannuels, hiérarchisés selon les besoins.

Cette planification prend en compte différents facteurs responsables du processus d'usure des routes (trafic, climat, durée de la route...). La pérennisation de ces infrastructures est assurée grâce à une bonne connaissance du patrimoine et au développement d'un certain niveau d'expertise. La sécurité de circulation repose sur le remplacement d'éléments accidentés, l'adhérence du contact pneu-chaussée, la visibilité et la lisibilité de la route.

Depuis plus de 40 ans, le Parc départemental est doté d'un outil précieux dans l'entretien des routes ; le laboratoire qui a une double vocation :

- la réalisation d'études en amont des chantiers ;
- le contrôle de la qualité des travaux réalisés.

Par exemple, en 2018, plus de 600 études de déflexion, c'est à dire la mesure de la déformation de la route par le passage d'un camion transportant une charge de 13 tonnes (charge normalisée), et une cinquantaine de sondages ont permis de définir le type de revêtement le plus approprié.

En 2018, plus de 80 analyses granulométriques ont été réalisées. Le laboratoire contrôle également les terrassements et les enrobés (240 prélèvements d'enrobé et extraction de bitume), et aussi grâce à des carottages et des pesées hydrauliques (plus de 200 effectués en 2018).



Au total, pour l'année 2018, le laboratoire a réalisé près de 1 500 analyses afin d'assurer une qualité optimale des chantiers.

Ce laboratoire associé au réseau des Unités Territoriales Techniques (UTT) apporte donc une valeur ajoutée humaine et une expérience de l'organisation.

La contrainte budgétaire n'a pas pour autant affecté la qualité des travaux réalisés. En effet, les moyens financiers ne sont pas une garantie de qualité, seule la technicité et l'expertise des agents du Département sont garants d'efficacité.

La réduction des coûts peut être obtenue en partie par la réutilisation de matériaux issus des routes elles-mêmes.

Ainsi en 2018, sur le 2^{ème} programme d'enrobé estimé à 1 million d'euros, une économie de 60 000 euros est attendue grâce au réemploi de 30% d'agrégats issus d'enrobés rabotés. Dans une optique similaire, le fraisât des routes est conservé systématiquement car il peut être récupéré pour faire des entrées charnières afin de reprofiler des routes. De même, la terre issue du creusage des fossés est réutilisée pour les accotements.

RECYCLAGE

Le recyclage des déchets - qu'ils soient issus des routes ou de l'entretien des véhicules techniques - constitue un volet non négligeable et il est désormais incontournable en matière d'exploitation routière.

Le Parc départemental possède en ce domaine une expérience de longue date.

Ainsi, chaque année sont recyclés* via un prestataire :

- près de 6 tonnes de ferraille ;
- plus de 850 kg de produits pâteux (restes de peinture non utilisables) ;
- plus de 300 kg de filtres à huile ;
- plus de 700 kg de batteries au plomb.

Depuis 2018, les piles font maintenant l'objet d'une collecte interne aux services départementaux et les aérosols sont enlevés par Evolis (collecte réalisée dans un bac professionnel).

* quantités approximatives

2^{ÈME} SECTION DU CARREFOUR DE LA SEIGLIÈRE



L'année 2018 a vu le lancement des travaux de la 2^{ème} section du carrefour de La Seiglière à Aubusson. Cet écochantier coûtera près d'1 million d'euros.

Comme tous les chantiers neufs du Programme Routier d'Intérêt Régional, l'appel d'offre du marché public a comporté une variante environnementale.

L'entreprise retenue a ainsi proposé un enrobé tiède qui constitue une solution plus respectueuse de l'environnement :

- gain en énergie ;
- gain en gaz à effet de serre ;
- gain en granulats.

Cette variante prévoit notamment l'incorporation d'agrégats d'enrobés recyclés à hauteur de 30% dans les enrobés diminuant ainsi les apports de matériaux de carrière pour réduire l'impact environnemental des travaux.

Par ailleurs, les espèces protégées présentes sur le site vont bénéficier de plusieurs mesures compensatoires telles que la création d'une mare pour la grenouille agile et le triton palmé, l'aménagement de niches pierreuses favorables aux reptiles ou l'ouverture près de la vallée de Chambonchard d'un milieu naturel dont la surface sera 2 fois supérieure à celle détruite par le chantier.



AUTRES RÉALISATIONS

• AIRE DE COVOITURAGE



« En particulier dans les secteurs ruraux et périurbains où la densité est souvent trop faible pour mettre en place une offre de transports collectifs performante, le covoiturage apparaît comme une alternative efficace à l'autosolisme et génère une importante source d'économie pour les ménages »*.

Fort de ce constat, le Conseil Départemental poursuit sa politique de développement des aires de covoiturage. En effet, la construction de la 3^{ème} aire de covoiturage a débuté au niveau de l'échangeur n°42 RD917 x RN145 à proximité du lieu-dit « Hôtel du Berry » sur la commune de Verneiges au mois d'octobre. Cette aire s'ajoutera aux 2 aires déjà construites (lieu-dit « Trois et Demi », Commune de Fleurat et l'échangeur 50, Commune de Saint-Vaury) ainsi qu'aux 2 parkings de supermarchés qui accueillent également les covoitureurs.

* Source : <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/dossiers/806-ademe-developpement-covoiturage-regulier.pdf>

• CHANGEMENT DE MENUISERIES



Dans le cadre de sa labellisation Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, le Conseil Départemental de la Creuse a bénéficié d'un rachat à un tarif avantageux de ses Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) obtenus grâce à des travaux d'amélioration thermique.

En 2018, des bâtiments administratifs, des centres techniques (15 fenêtres de l'Unité Technique Territoriale d'Aubusson et des centres d'exploitation de Gentioux et La Courtine) et les centres de vacances de Saint-Palais et Super Besse ont bénéficié de travaux pour un montant global de 773 000 euros. Ces travaux ont été financés à 90 % par la revente des CEE soit 700 000 euros.

Le remplacement de menuiseries a également été réalisé pour un montant total de 900 000 euros dans les 8 collèges suivants : Ahun, Guéret - Marouzeau, Felletin, Auzances (gymnase et logements), Bénévent l'Abbaye (gymnase), Dun-le-Palestel, Bourgneuf, Châtelus-Malvaleix.

Le choix des menuiseries neuves est déterminé par 2 principaux critères :

- l'isolation thermique ;
- les matériaux : les fenêtres sont principalement en PVC sauf en cas de contrainte liée au patrimoine architectural où le bois est préconisé. Le choix se porte généralement sur l'aluminium pour les portes.

Un gain entre 3 et 6 % d'économie d'énergie est attendu.



5^{ÈME} COMMISSION

« DÉVELOPPEMENT
DURABLE DES
TERRITOIRES »

ÉTUDE DU SCHÉMA « ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE »



Le schéma d’Alimentation en Eau Potable (AEP), finalisé début 2006 puis mis à jour en 2010, ne fournit plus les éléments techniques nécessaires à la définition d’une politique départementale efficace dans ce domaine. Le Département a donc débuté en 2018 l’élaboration d’un nouveau schéma d’AEP. L’objectif est non seulement de fournir aux abonnés une eau satisfaisante en quantité et en qualité dans les dix prochaines années mais aussi de lever d’éventuels obstacles à la mise en valeur du territoire tout en conciliant le développement d’activités nouvelles avec le respect du bon état des milieux aquatiques.

La réalisation de cette étude, subventionnée à 80% par l’agence de l’eau Loire-Bretagne, durera environ deux ans.

Elle comportera quatre phases :

- l’état des lieux ;
- la définition de plusieurs scénarios et le choix de l’un d’entre eux en fonction des priorités retenues ;
- la programmation des projets prioritaires à réaliser à cinq ans et à dix ans ;
- l’évaluation de l’actuelle politique départementale de l’eau. Cette phase sera réalisée parallèlement aux trois autres.

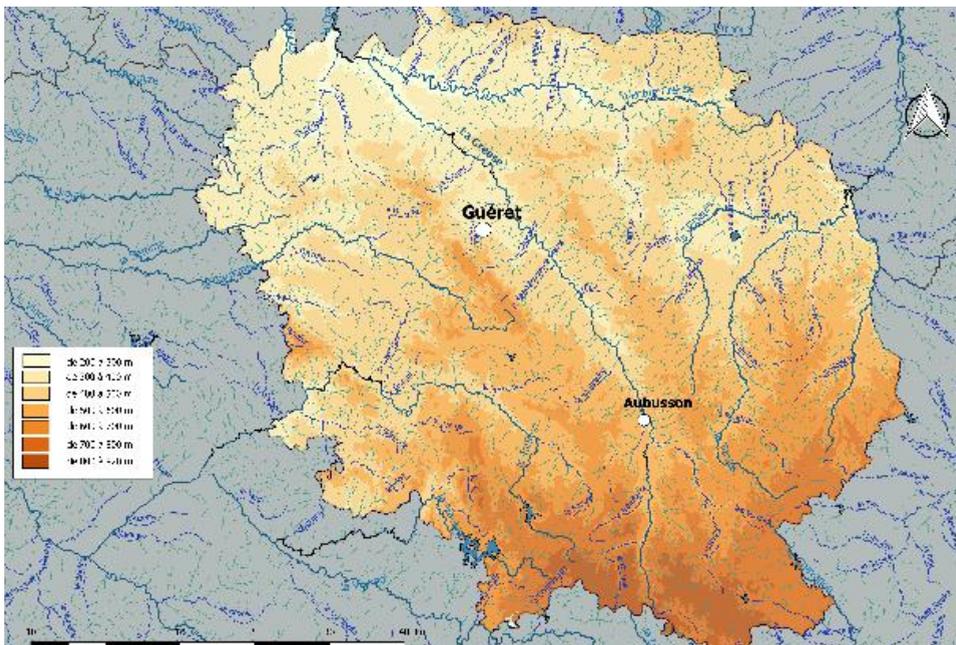
L’état des lieux, achevé en novembre, fournit des informations précises et actualisées sur :

- les usages de l’eau ainsi que les besoins présents et à venir ;
- l’état quantitatif et qualitatif de la ressource ;
- l’état du patrimoine et sa gestion ;
- la qualité du service et sa tarification.

Les captages à faible profondeur restent la principale ressource pour la production d’eau potable. Cette ressource est globalement satisfaisante en quantité et en qualité. Cependant, l’état des lieux a permis d’identifier plusieurs faiblesses pour lesquelles le futur schéma devra impérativement proposer des solutions :

- la sécurisation insuffisante de l’AEP ;
- la persistance de non-conformités de l’eau et l’émergence de nouvelles problématiques concernant la qualité (pesticides) ;
- la maintenance et le renouvellement du patrimoine, notamment des réseaux, en dépit de rendements globalement satisfaisants ;
- la fragilité de la ressource dans un contexte marqué par une évolution rapide des paramètres climatiques.

La seconde phase de l'étude devra donc fournir des solutions techniques afin principalement de renforcer la sécurisation, d'améliorer la gestion du patrimoine, et de concilier les différents usages de l'eau dans un contexte marqué par une fragilité croissante de la ressource.



Carte : Relief de la Creuse

PANNEAUX RELAIS INFORMATION SERVICE (RIS)



Afin d'offrir une meilleure visibilité des sites touristiques creusois, le Conseil Départemental a décidé de remplacer les panneaux RIS datant des années 1990 et de les remplacer par 25 nouveaux panneaux répartis sur l'ensemble du territoire à compter du printemps 2019.

Ceux-ci seront implantés sur les sites touristiques emblématiques du département (plus de 10 000 visites par an) tout en assurant une répartition géographique homogène. Ils seront la propriété du Conseil Départemental qui en assurera l'actualisation du contenu tous les 3 ans ainsi que la maintenance.

Ce projet est réalisé en partenariat avec les Communautés de communes dont les modalités de participation (500 euros par panneau) seront portées dans les prochains contrats de territoire 2019-2023. Le coût global de l'opération est à ce jour estimé à 40 000 euros.

Ces panneaux seront dédiés pour une face, à la mise en valeur des sites touristiques de chaque Communauté de communes et, pour l'autre face, à la promotion de l'ensemble du département à travers une carte globale. Le travail de concertation avec chaque Communauté de communes et l'Agence de Développement et de Réservation Touristique actuellement en cours permet de définir le contenu des informations à faire apparaître sur chacun des panneaux.

Ils seront également agrémentés d'une puce électronique qui permettra d'accéder aux informations via un smartphone.

AUTRES RÉALISATIONS

• CENTRE D'INSTRUCTION D'URBANISME MUTUALISÉ



Depuis le 1^{er} janvier 2018, les services de l'État n'assurent plus l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme pour les communes compétentes en urbanisme et membres d'un EPCI de plus de 10 000 habitants. Le service de l'application du droit des sols de la Direction Départementale des Territoires a néanmoins poursuivi sa mission jusqu'au mois de juillet.

Par délibération en date du 18 mai 2018, le Conseil Départemental a décidé de créer une Agence départementale d'ingénierie. Cette agence a vocation à assurer dans un premier temps l'instruction des actes d'urbanisme au sein du Centre d'Instruction Mutualisé (CIM). Ce service est opérationnel depuis le 1^{er} juillet 2018.

Le CIM instruit actuellement les actes d'urbanisme auprès de 35 communes qui ne possèdent pas de service instruction du droit des sols ce qui représente près de 28 % de la population creusoise. 13 nouvelles souhaitent le rejoindre au 1^{er} janvier 2019. En mutualisant ce service d'instruction, ces communes mettent en commun des moyens financiers et humains.

Sous le statut d'un établissement public administratif, le fonctionnement de l'agence, basé sur l'adhésion des communes et une facturation à l'acte, se fera en toute autonomie.

Après une période de mise en route administrative, l'agence sera opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2019. Elle sera amenée à traiter un volume d'actes estimé à environ 800 par an (recensement de l'année 2017). Ce volume est amené à s'accroître.

• SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT



En 2018, le Département a conclu un nouvel accord cadre de partenariat d'une durée de trois ans avec l'association l'Escuro, Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) des Pays Creusois. Cet accord définit les principes généraux de ce partenariat. Il est complété chaque année par une convention d'application précisant la nature des actions soutenues financièrement par le Département ainsi que le montant de ce soutien.

Pour l'année 2018, les interventions du CPIE soutenues par le Département ont porté sur :

- l'accompagnement des établissements scolaires vers le développement durable grâce à des projets pédagogiques proposés aux élèves du premier et du second degré ;
- l'accompagnement des collectivités dans les démarches visant à préserver la ressource en eau, avec notamment :
 - les conseils et la formation des agents et des élus sur les méthodes de désherbage alternatives aux pesticides ;
 - le conseil et l'appui technique aux collectivités en matière de gestion des eaux pluviales, d'hydromorphologie, de préservation des zones humides, de valorisation de sites remarquables ;
 - la sensibilisation et la communication auprès du grand public sur les enjeux liés à l'eau.

En 2018, ces actions ont bénéficié du soutien financier du Département à hauteur de 18 000 euros.

• UNE SIGNALÉTIQUE POUR NOS DEUX SITES « RIVIÈRES SAUVAGES »



Fin 2018, en complément de la signalétique touristique existante, des panneaux de signalisation routière ont été posés sur les 3 ponts qui permettent de franchir le Pic et les 2 ponts qui enjambent la Gioune. Ainsi, ces différents franchissements par les routes départementales rappellent les noms des rivières franchies, et mettent en avant leur labellisation grâce au logo « Site Rivières Sauvages ».

La réalisation des panneaux a été coordonnée conjointement par la Cellule « Aster » et le Service Entretien et Sécurité Routière ; leur pose a été assurée par les Unités Territoriales Techniques de Bourgneuf et Aubusson.





SYNTHÈSE

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



POUR EN SAVOIR PLUS ...

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

COMMISSIONS	RÉALISATIONS	OBJECTIFS
N°1	Laboratoire d'Innovation Publique	16
N°1	Électromobilité	7
N°1	Réorganisation du Pôle Stratégies Territoriales	8 9 11 6 7 4
N°1	Accessibilité téléphonique de la Maison Départementale des Personnes Handicapées	16
N°1	Nouveau protocole accueil-standard	16
N°1	Marchés publics	8 12
N°1	Prévention des déchets	11 12
N°1	Politique de gestion des Ressources Humaines par l'inclusion	4
N°1	Expérimentation d'un protocole de lavage des locaux écologiques	12
N°2	Santé par la nature : joëlettes	3 11
N°2	Chaudière du foyer d'Arfeuille-Châtain	12
N°2	Journées schéma régional des formations et e-inclusion	4

N°2	Journée mobilité	10
N°2	Prévention dans les collèges et lycée, Protection Maternelle et Infantile	3
N°2	Formation de prévention des Risques Psychosociaux pour les aides à domicile	4
N°2	Transport des élèves handicapés	4 11
N°3	Numéricollèges	4
N°3	Gestion des bâtiments des collèges	4 7
N°3	Lutte contre l'illettrisme	4
N°3	Sorties scolaires dans le cadre du label « rivières sauvages »	6 11 15
N°3	Schéma des usages du Centre Culturel et Artistique Jean-Lurçat	8
N°3	Inventaire des plaques funéraires des soldats creusois de la première guerre mondiale	11
N°3	Ouverture d'une section « athlétisme » - Collège d'Aubusson	4
N°3	Pêche à l'Étang des Landes	6 11 15

N°3	Lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des biodéchets dans les collèges	4	12	
N°4	Schéma Directeur d'Aménagement Numérique : jalon 1 et 1 bis	4	9	8
N°4	Expertise travaux routiers	9		
N°4	2 ^{ème} section du carrefour de La Seiglière	9		
N°4	Aire de covoiturage	9		
N°4	Changement de menuiseries	7		
N°5	Étude du schéma « Assainissement et Eau Potable »	6	11	15
N°5	Panneaux Relais Information Service	8		
N°5	Centre d'Instruction d'Urbanisme Mutualisé	11		
N°5	Une signalétique pour nos deux sites « rivières sauvages »	6	11	15
N°5	Sensibilisation à l'environnement	6		



RAPPORT D'ÉGALITÉ FEMMES- HOMMES

BILAN DE L'ANNÉE 2017 EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

• Effectifs au 31/12/17

L'effectif global de 1123 agents se répartit de la façon suivante : 635 femmes et 488 hommes.

Si on prend en considération les effectifs par catégories, on remarque que les postes sont occupés majoritairement par des femmes en catégories A et B et par des hommes en catégorie C.

• Les recrutements intervenus en 2017

Les recrutements d'agents ont porté sur :

- 9 femmes et 1 homme en catégorie A,
- 2 femmes et 1 homme en catégorie B,
- 3 femmes et 5 hommes pour la catégorie C.

Les agents recrutés sur des emplois non permanents (contractuels et assistants familiaux) sont répartis en 42 femmes et 43 hommes.

• La formation

Sur les 707 agents ayant participé à une formation, on compte 340 femmes et 367 hommes.

En tout, les 3 311 jours de formation se répartissent ainsi : 1 765 pour les femmes et 1 546 pour les hommes.

• Le temps de travail

Les temps partiels de droit concernent majoritairement des femmes : 15 (contre 5 hommes).

Il en est de même pour les temps partiels sur autorisation : 68 pour des femmes et 4 pour des hommes.

• Les promotions prononcées en 2017

- Avancements d'échelon : 163 femmes et 127 hommes en ont bénéficié.
- Avancements de grade : ils ont concerné 34 femmes et 45 hommes.
- Réussite à un concours ayant entraîné « une nomination stagiaire » pour 2 femmes et 3 hommes.

• Les conditions de travail

Les accidents de service ont concerné majoritairement des hommes (26 contre 10 femmes).

Les accidents de trajets ont concerné 3 femmes et 1 homme.

Sept maladies professionnelles ont été reconnues (3 femmes et 4 hommes).

• Les rémunérations

Le salaire brut moyen

- En catégorie A est de 3 459 euros pour une femme et 4 166 euros pour un homme ;
- En catégorie B est de 2 617 euros pour une femme et 2 636 euros pour un homme ;
- En catégorie C est de 1 905 euros pour une femme et 2 091 euros pour un homme.

À noter que le salaire brut moyen correspond au salaire versé ; le temps partiel, plus important chez les agents féminins, est l'explication du salaire moindre.

• Effectif global au 31/12/2017

Statut	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Non rattachés à une catégorie		TOTAL		TOTAL GÉNÉRAL
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Emplois fonctionnels	1	2							1	2	3
Emplois permanents :											
Fonctionnaires (y compris ceux sur emplois fonctionnels)	72	32	135	65	225	281			432	378	810
Contractuels	12	4	10	1	14	27			36	32	68
Emplois non permanents :											
Collaborateurs de cabinets							4		4	0	4
Contractuels recrutés sur emplois saisonniers ou occasionnels							32	42	32	42	74
Personnes bénéficiant :											
d'un contrat unique d'insertion (CUI-CAE)							7	3	7	3	10
d'un emploi d'avenir							2	1	2	1	3
d'un engagement services civiques									0	0	0
Apprentis							2	1	2	1	3
Autres (agents non classables dans les catégories précédentes)								5	0	5	5
Assistants familiaux							120	26	120	26	146
TOTAL	84	36	145	66	239	308	167	78	635	488	1123

• Recrutements 2017

Statut	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Non rattachés à une catégorie		TOTAL		TOTAL GÉNÉRAL
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Emplois fonctionnels									0	0	0
Emplois permanents :											
Fonctionnaires	5			1		2			5	3	8
Remplaçants							11	2	11	2	13
Contractuels sur poste vacants ou contractuels 3 ans	4	1	2		3	3			9	4	13
Emplois non permanents :											
Collaborateurs de cabinets							1		1	0	1
Contractuels recrutés sur emplois saisonniers ou occasionnels							14	31	14	31	45
Personnes bénéficiant :											
d'un contrat unique d'insertion (CUI-CAE)							6	2	6	2	8
d'un emploi d'avenir							1		1	0	1
d'un engagement services civiques									0	0	0
Apprentis							2	1	2	1	3
Autres (agents non classables dans les catégories précédentes)								2	0	2	2
Assistants familiaux							7	5	7	5	12
TOTAL	9	1	2	1	3	5	42	43	56	50	106

• Temps de travail au 31/12/2017

Temps partiel	FEMMES	HOMMES	TOTAL
de droit			
50%			0
60%			0
70%	1		1
80%	14	5	19
sur autorisation			
50%			0
60%	2		2
70%	1		1
80%	54	3	57
90%	11	1	12
TOTAL	83	9	92

• Condition de travail

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Accidents de service	10	26	36
Accidents de trajet	3	1	4
Maladies professionnelles	3	4	7
TOTAL	16	31	47

• Formation 2017

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Nombre d'agents ayant participé à une formation	340	367	707

• Rémunérations

Salaire brut annuel des agents ayant travaillé au moins un jour dans l'année	FEMMES	HOMMES
FONCTIONNAIRES		
Catégorie A	2 988 819	1 599 822
Catégorie B	4 239 439	2 055 914
Catégorie C	5 143 303	7 049 499
CONTRACTUELS SUR EMPLOIS PERMANENTS		
Catégorie A	361 756	117 689
Catégorie B	184 246	21 281
Catégorie C	226 181	508 157

• Promotion 2017

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Avancements d'échelon	163	127	290
Avancements de grade	34	45	79
Promotion interne			0
Réussite à un concours ayant entraîné « une nomination stagiaire »	2	3	5
TOTAL	199	175	374

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
BP 250
23011 GUÉRET CEDEX

CRÉDITS PHOTOS :

Pôle Aménagement et transports
Cellule communication interne
Prestataire B02
Collège d'Auzances
Service communication

CONCEPTION :

DRH - Cellule communication interne
DGS - Secrétariat Général



www.creuse.fr



[departementcreuse](https://www.facebook.com/departementcreuse)



[@Departement_23](https://twitter.com/Departement_23)